Flash inFO

Une timide revalorisation de la
prime de service
pour les paramédicaux du MinArm

FO Défense est enfin écoutée et en partie entendue...

Notre positionnement a toujours été le maintien et la revalorisation de la prime de service, et notre opposition à son remplacement par le RIPSEEP dans sa version actuelle.

En effet, **FO Défense** a été informée que la prime de service allouée aux personnels paramédicaux du ministère serait abondée, si le projet de loi de finances (PLF) 2027 est voté.
Le montant global évoqué de 400 000€ peut paraître conséquent, mais les agents de l'INI et du SSA concernés ne verront qu'une faible augmentation de moins de 20 € sur leur fiche de paie mensuelle !

Pour **FO Défense**, cette timide revalorisation s'apparente à une aumône, loin de combler la perte de pouvoir d'achat des agents publics de santé ; il s'agit d'un premier pas, mais certainement pas une fin en soi !

Pour **FO Défense**, cette manne budgétaire n'est pas à la hauteur des enjeux d'attractivité nécessaires au recrutement, ni à l'attente des personnels de santé qui exercent leurs missions dans un contexte particulièrement exigeant, au profit des forces armées comme des établissements de santé.
Leur disponibilité, leur professionnalisme et leur capacité d'adaptation méritent une reconnaissance indemnitaire à la hauteur de leur investissement.

FO Défense revendique le maintien du régime indemnitaire actuel, mais demande une revalorisation conséquente de la prime de service pour les soignants. Cette prime constitue depuis de nombreuses années un élément essentiel de reconnaissance de l'engagement, des contraintes professionnelles et de la qualité du service rendu par l'ensemble des personnels paramédicaux.

Le 1er octobre 2026







Fédération Syndicaliste FO de la Défense, des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés
46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05 • www.fodefense.com